

Méthode de calcul des index estimés en Gaz pour les points de comptage (PCE) élus à relevé semestriel

Identification : WEBG012

Version : 6.0

Nombre de pages:7

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
V6.0	20/10/2022	Mise à jour charte graphique GreenAlp	V5
V5	02/02/2016	Mise à jour interne	V4
V4	26/11/2015	Mise à jour interne	V3
V3	01/10/2015	Mise à jour suite à la mise en place des estimations gaz dans EFluid	V2
V2	05/08/2010	Mise à jour suite à la mise en place des estimations gaz sur Pracdis et le portail	V1
V1	26/04/2007	Création	

Documents associés / Annexes :

Résumé / Avertissement :

Ce document a pour objectif de décrire le mode de calcul des index estimés pour les PCE(*) à « relevé semestriel ». Les principaux cas donnant lieu à une estimation d'index sont les suivants :

- absence au relevé ou anomalie ;
- estimation fin de mois en vue d'une facturation ;
- changement de fournisseur sur index calculé ;
- toutes autres procédures qui, conformément au « référentiel clientèle du GRD » peuvent entraîner le calcul d'un index.

L'algorithme de contrôle des auto-relèves mis en place sur le portail du GRD et défini en cohérence avec ce mode de calcul est aussi décrit.

(*) Le terme PCE (Point de Comptage et d'Estimation) désigne un point physique auquel est associé une consommation mesurée ou estimée et où est donc placé en général un compteur.

Table des matières

1	METHODE DE CALCUL DE LA CONSOMMATION ESTIMEE	4
1.1	Principe de base	4
1.2	Méthode d'estimation.....	4
1.2.1	Détermination de la durée de la période à estimer	4
1.2.2	Consommations mensuelles par poste disponibles sur 12 mois.....	4
1.2.3	Consommations mensuelles par poste non disponibles sur les 12 mois..	4
1.2.4	Consommations mensuelles inexistantes.....	5
1.3	Méthode de calcul de l'index estimé.....	6
2	PRINCIPE DU CONTROLE D'UNE AUTO-RELEVE	7
3	DATE D'APPLICATION ET EVOLUTION DE LA METHODE D'ESTIMATION	7

1 METHODE DE CALCUL DE LA CONSOMMATION ESTIMEE

1.1 Principe de base

Les estimations sont calculées sur la base de relèves réelles qui arrivent au fil de l'eau et qui viennent enrichir au fur et à mesure un référentiel de douze consommations mensuelles représentant le profil de consommation du client. C'est sur la base de ce référentiel de consommations mensuelles que sont créées les relèves estimatives.

Lorsque le référentiel de valeurs mensuelles n'existe pas ou n'est pas complet (cas d'un nouveau client), on utilise des profils de consommation type ; avec des volumes standards annuels de consommation et des pourcentages mensuels propre à chaque segment.

Les consommations estimatives mensuelles de chacun des points de service sont mises à jour à l'arrivée de chaque nouvelle relève.

L'estimation de consommation se base sur les 2 paramètres entreprise qui sont :

- la moyenne de consommation,
- le profil de consommation.

Si l'historique de consommation existe, le profil de consommation est utilisé pour profiler le niveau de consommation de référence qui lui-même est calculé à partir de la moyenne des consommations mensuelles du Point De Service (PDS).

1.2 Méthode d'estimation

1.2.1 Détermination de la durée de la période à estimer

La durée de la période d'estimation est égale à la différence entre la date d'estimation et la date du dernier index connu (réel ou estimé).

La détermination d'une consommation estimée est obtenue de la façon suivante :

1.2.2 Consommations mensuelles par poste disponibles sur 12 mois

- 1) Sommer les consommations moyennes du PDS
- 2) Appliquer le coefficient du mois paramétré pour le segment
- 3) Proratiser sur le nombre de jour de la période à estimer (pas nécessaire si la période correspond à des mois entiers)

1.2.3 Consommations mensuelles par poste non disponibles sur les 12 mois

- Pour chaque poste horo-saisonnier

Somme des consommations mensuelles par poste existantes : on obtient un volume de référence sur une période T

Calcul un volume annuel de référence par poste :

- Calculer la somme des coefficients correspondant à la période T.
- Le volume annuel de référence approché vaut : $V = \text{Volume sur la période T} / \text{somme des coefficients de la période T}$.
- Appliquer le coefficient du mois paramétré pour le segment.
- Proratiser sur le nombre de jours de la période à estimer

1.2.4 Consommations mensuelles inexistantes

- Prendre la consommation de référence du profil correspondant au segment du PDS objet de la relève à estimer.
- Appliquer les douze coefficients de profil au volume annuel de référence, on obtient des consommations mensuelles de référence par poste.
- Adapter ces consommations mensuelles sur chaque mois au prorata temporis du nombre de jours de l'intersection avec la période de consommation à estimer.
- Sommer les consommations mensuelles obtenues par poste.

Profil et volume standard annuel pour les segments T1, T2 et T3 :

Profil du segment T1 : Conso annuelle = 3 867 kWh

janvier	8,33
février	8,33
mars	8,33
avril	8,33
mai	8,33
juin	8,33
juillet	8,33
août	8,33
septembre	8,33
octobre	8,33
novembre	8,33
décembre	8,37

Profil du segment T2 : Conso annuelle = 22 210 kWh

janvier	15,83
février	15
mars	11,67
avril	7,5
mai	5
juin	3,33
juillet	2,5
août	2,5
septembre	4,17
octobre	8,33
novembre	10,83
décembre	13,34

Profil du segment T3 : Conso annuelle =750 000 kWh

janvier	15,83
février	15
mars	11,67
avril	7,5
mai	5
juin	3,33
juillet	2,5
août	2,5
septembre	4,17
octobre	8,33
novembre	10,83
décembre	13,34

Exemple de calcul estimatif pour un T2 :

Consommation annuelle = 22 210 kWh

Estimation pour le mois de mars = 22 210*11.67% (11.67% correspondant au coefficient mensuel du mois de mars) on obtient une consommation de 2 592 kWh

1.3 Méthode de calcul de l'index estimé

L'index estimé est obtenu à partir de la consommation estimée en kWh divisé par un coefficient de correction moyen sur la période :

$$Index\ estimé = Ancien\ index + \frac{Consommation\ estimée}{coefftCorrection}$$

où :

- « Index estimé » exprimé en m³
- « Ancien index » exprimé en m³
- « Consommation estimée » exprimée en kWh
- « coefftCorrection » exprimé en kWh/m³

Ce coefficient de correction prend en compte la nature du gaz (PCS), la localisation géographique (pression) et la température sur la période d'estimation.

$$coefftCorrection = \frac{Pz + Pr}{1013} * \frac{273}{273 + t} * PCS_{moyen}$$

où :

« Pr » est la pression relative ou pression de livraison exprimée en mbar

« t » est la température en °Celsius fixée par convention à 15°C pour les PCE à « relevé semestriel »

« PCSmoyen » est la moyenne des PCS journaliers sur la période d'estimation exprimé en kWh/m3.

« Pz » est la pression atmosphérique exprimée en mbar avec et z l'altitude en km du lieu du PCE.

$$Pz = 1013 * (1 - 0.0226 * z)^{5.28}$$
 et z l'altitude en km du lieu du PCE

2 PRINCIPE DU CONTROLE D'UNE AUTO-RELEVÉ

Pour certaines prestations du portail de gestion des demandes du GRD, le fournisseur peut saisir une auto-relève. Cette auto-relève est contrôlée par le gestionnaire lors de l'analyse de la demande. Pour cela, elle est comparée au dernier index relevé et à une estimation réalisée suivant les règles précédemment décrites.

3 DATE D'APPLICATION ET EVOLUTION DE LA METHODE D'ESTIMATION

Ces règles sont applicables à partir du 01 novembre 2013.

Les évolutions du Système d'Information du GRD pourront entraîner des modifications dans les règles d'estimations. Cette documentation sera alors mise à jour en conséquence et publiée sur le site Internet du GRD.